

Plan d'activités annuel

ACMTS 2017-2018

À propos de l'ACMTS

L'ACMTS est un organisme indépendant sans but lucratif dont le mandat est de fournir aux décideurs du système de santé canadien des preuves objectives leur permettant de prendre des décisions éclairées concernant l'efficacité clinique, le rapport coût-efficacité et l'usage optimal des médicaments, les dispositifs médicaux, les tests diagnostics, ainsi que les programmes et les interventions médicales, chirurgicales et dentaires. L'ACMTS réalise son mandat en étant l'un des plus grands producteurs de preuves, de conseils, de recommandations et d'outils qui promeuvent l'usage optimal des technologies de la santé, tout en prenant en considération le contexte local dans lequel les décisions sont prises. L'ACMTS joue aussi un rôle important à titre d'agent de diffusion de preuves d'autres sources provenant du Canada et d'ailleurs dans le monde.

L'ACMTS rend des comptes à la Conférence des sous-ministres fédéral/provinciaux/territoriaux (FPT) de la santé (CSMS). Son principal financement provient des contributions des gouvernements FPT du Canada (sauf le Québec).

Déterminer l'orientation

Au début de 2015, l'ACMTS a adopté un nouveau plan stratégique, intitulé *Éclairer les choix dans une nouvelle ère de soins de santé au Canada*, qui englobe la période de 2015 à 2018. Ce plan stratégique triennal s'appuie sur la réputation de l'ACMTS en tant que ressource clé pour les décideurs en soins de santé au Canada. Le plan présente les énoncés de vision et de mission suivants, qui guident les activités de l'organisation.

Vision

L'évaluation des technologies de la santé éclaire chacune des décisions à propos des technologies de la santé.

Mission

Améliorer la santé des Canadiens par la promotion de l'utilisation optimale des technologies de la santé.

Le plan stratégique décrit les raffinements, les améliorations et les nouvelles approches que l'ACMTS s'engage à entreprendre afin d'apporter de la valeur aux décideurs en matière de soins de santé, à élargir la portée de l'organisation et à définir la norme pour la génération et l'analyse des preuves. Conçu pour répondre à l'évolution de l'environnement des soins de santé, le plan stratégique a été éclairé par une analyse environnementale et une série de groupes de discussion avec les clients pour refléter le contexte dans lequel les décisions en matière de santé sont prises, ainsi que les besoins changeants de ceux pour qui l'ACMTS réalise son mandat.

Depuis la mise en place du plan stratégique 2015-2018, l'ACMTS a élaboré, à la direction du CSMS, une stratégie pancanadienne de gestion des technologies de la santé. La stratégie propose un certain nombre de nouvelles initiatives audacieuses qui amélioreront considérablement la gestion des produits pharmaceutiques et des technologies de la santé au Canada. Pour appuyer la mise en œuvre de la stratégie en harmonie avec les priorités FPT, le gouvernement fédéral a octroyé 36 M\$ en financement additionnel à l'ACMTS répartis sur les 5 prochaines années.

Initiatives prioritaires pour 2017-2018

Ce plan d'affaires identifie les initiatives prioritaires pour l'exercice financier 2017-2018 - des initiatives qui permettent à l'ACMTS de tirer parti des réalisations de l'année précédente, d'avancer dans la réalisation des trois objectifs stratégiques et des objectifs associés énoncés dans *Éclairer les choix dans une nouvelle ère de soins de santé au Canada* et d'entreprendre la transition de l'organisation vers une entreprise de gestion des technologies de la santé. Reconnaisant que l'ACMTS relève en fin de compte du CSMS, les priorités de l'organisation peuvent changer tout au long de l'année en réponse à leurs besoins évolutifs.

Initiative prioritaire 1 : Fournir un portefeuille équilibré de produits et services.

Pour soutenir sa mission, l'ACMTS offre une gamme définie de produits et de services en fonction des besoins et des priorités des clients.

Les objectifs de production pour 2017-2018 sont énumérés dans le tableau 1. Ces objectifs sont conformes aux priorités identifiées par les clients de l'ACMTS et représentent un équilibre entre les attentes des clients et les ressources disponibles à l'ACMTS. Ils ont été ajustés pour mieux refléter le financement additionnel octroyé pour l'année financière en cours. L'ACMTS élaborera et mettra en œuvre une stratégie qui contribuera à renforcer la capacité et le potentiel des ressources scientifiques au Canada. Une description détaillée des produits et services de l'ACMTS est fournie à la fin de ce document. Étant donné que les priorités évoluent avec le temps, la demande réelle pour les différents produits influencera la production réelle dans les différentes gammes de produits.

En plus des objectifs de production décrits dans le tableau 1, l'ACMTS est signataire de la *Déclaration conjointe sur les mesures visant à remédier à la crise des opioïdes* et elle s'est engagée à préparer une analyse des meilleures pratiques internationales et à fournir des recommandations fondées sur

des preuves, ainsi que des outils d'aide à la prise de décision qui éclairent et orientent les patients, les cliniciens et les décideurs en ce qui concerne les interventions de gestion de la douleur (pharmaceutiques et non pharmaceutiques) et le traitement de la dépendance aux opioïdes.

Tableau 1 : Capacité de production prévue en 2017-2018

Programme	Produit	Capacité de production prévue
Examen de médicaments et formulation de recommandations sur leur inscription aux listes de médicaments assurés	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme commun d'évaluation des médicaments de l'ACMTS	40 à 45
	Recommandations sur le remboursement de médicaments émises par le Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux (comprenant 2 à 4 demandes ne provenant pas de l'industrie)	20 à 25
	Demande de conseils par les autorités sanitaires	1 à 4
Gestion des technologies de la santé	Rapports de réponse rapide	275 à 325
	Examens des produits sanguins	1 à 2
	Rapports d'évaluation des technologies de la santé	6 à 10
	Rapports sur l'utilisation optimale	4 à 8
	Analyses environnementales	7 à 10
	Analyses prospectives	14 à 20

Initiative prioritaire 2 : Mettre en œuvre des améliorations aux portefeuilles de médicaments et de dispositifs.

L'ACMTS a consacré des efforts notables à l'amélioration du processus de développement des dispositifs et produits médicaux au cours des deux dernières années en mettant en place des processus précis pour la sélection et la hiérarchisation des sujets d'analyse, intégrant les considérations de mise en œuvre et les questions d'équité dans les examens et incluant les plans de mobilisation des connaissances dans le cycle de vie du développement de produits. De même, l'ACMTS a apporté un certain nombre d'améliorations au processus d'examen des médicaments, comme la mise en place d'un processus sur mesure pour l'examen des biosimilaires et l'élaboration d'un cadre pour évaluer les diagnostics compagnons. L'ACMTS continuera d'améliorer les processus d'examen des médicaments et des dispositifs en réponse aux priorités des clients. Cela comprendra :

- Adapter les processus pour soutenir la prise de décision à toutes les phases du cycle de vie de la technologie, incluant la mise en œuvre d'un processus de réévaluation.

- Collaborer avec Santé Canada pour explorer les moyens d'aligner les processus d'examen des médicaments et des dispositifs.
- Développer de nouveaux outils et produits pour soutenir les initiatives d'autres parties prenantes, telles que l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) et l'Association canadienne des agences provinciales du cancer (ACACP).
- Répertoire de nouvelles zones de niche susceptibles d'être évaluées par les technologies de la santé, telles que les dispositifs d'assistance, les produits et services dentaires et les tests génétiques.
- Mettre en œuvre le processus d'évaluation des diagnostics compagnons.
- Élaborer des options pour soutenir la mise en place d'un cadre de hiérarchisation qui éclairera les processus d'examen des médicaments.

et

- Continuer de travailler avec les différentes compétences gouvernementales pour affiner et améliorer tous les produits et services de l'ACMTS.

Initiative prioritaire 3 : Cultiver la reconnaissance de l'ACMTS à tous les niveaux du système de santé.

Pour influencer et éclairer efficacement la prise de décision en matière de santé, l'ACMTS élargira et approfondira sa portée. Les outils et techniques de mobilisation des connaissances, de marketing et de communication seront exploités pour augmenter la portée des messages de l'ACMTS, en sensibilisant l'ensemble de l'environnement multipartite des soins de santé. Les secteurs particuliers à cibler pour l'année à venir sont les suivants :

- Développement et mise en œuvre d'un processus à l'échelle de l'organisation pour des publications dans des revues prestigieuses évaluées par des pairs.
- Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie événementielle de l'ACMTS afin d'intégrer le dialogue, les preuves et le développement des compétences dans les actions des décideurs et producteurs d'ETS.

L'ACMTS exécutera sa stratégie d'engagement des cliniciens afin de sensibiliser les cliniciens à l'organisation, d'améliorer la participation des cliniciens au processus de développement des produits et de promouvoir l'utilisation des produits et des services de l'ACMTS. Les cliniciens — médecins, pharmaciens, infirmières, infirmières praticiennes, dentistes et professionnels

de la santé apparentés — jouent un rôle essentiel pour déterminer si les preuves de la santé sont utilisées pour éclairer les décisions liées aux politiques, aux achats et à la pratique clinique. S'appuyant sur l'engagement de longue date de l'ACMTS pour la participation des cliniciens, la stratégie polyvalente d'engagement des cliniciens exige :

- D'établir des mécanismes pour obtenir l'apport des cliniciens.
- De tirer parti des plates-formes électroniques (telles que les dossiers de santé électroniques, les ensembles de commandes et les applications mobiles).

et

- D'augmenter le recrutement de champions cliniciens pour entrer en contact avec ce public large et diversifié.

En plus des utilisateurs et des producteurs d'ETS, l'ACMTS investira dans des relations avec plusieurs autres groupes clés : les partenaires, les patients et les étudiants.

- L'ACMTS nourrira et établira de nouveaux partenariats avec des organisations locales, provinciales, nationales et internationales qui présentent un intérêt commun envers la pertinence et la sécurité afin de maximiser les occasions de changement et d'avoir un impact.
- Reconnaissant l'importance de faire participer les patients aux prises de décisions concernant la conception et la prestation des soins de santé, l'ACMTS a déployé des efforts considérables pour former les groupes de patients et faciliter la participation des patients dans ses processus d'examen. L'engagement des patients demeure une priorité pour l'ACMTS et elle continuera à rechercher les occasions auxquelles il est possible de les inclure.
- La stratégie d'engagement des étudiants de l'ACMTS facilitera une prise de conscience accrue de l'ACMTS de la part de ce public et viendra à l'appui du recrutement de talents et des efforts de renforcement des capacités à long terme.

Initiative prioritaire 4 : Entreprendre la transition de l'ACMTS vers une entreprise de gestion des technologies de la santé.

La Stratégie pancanadienne de gestion des technologies de la santé conçoit l'ACMTS comme une entreprise de gestion des technologies de la santé, c.-à-d. une organisation qui soutient la prise de décision réelle à tous les niveaux, qui surveille et évalue l'utilisation des produits médicamenteux et non médicamenteux au cours du cycle de vie des

technologies et qui prend en charge la mise en œuvre sur le plan des politiques et de la pratique.

Étant donné l'octroi de nouveau financement annoncé lors du discours sur le budget fédéral en mars 2017, l'ACMTS a cerné des modules de travail sous les rubriques suivantes :
Gouvernance et priorisation;
Évaluation tout au long du cycle de vie de la technologie;
Renforcement du lien entre les preuves et l'action;
Mesure des retombées et amélioration du rapport qualité-prix.

Ces modules de travail viendront compléter les activités déjà en cours et celles décrites ailleurs dans ce document. Ils comprendront également de nouvelles initiatives qui soutiendront la transformation de l'ACMTS vers une entreprise de gestion des technologies de la santé.

Le plan qui mènera à la transformation de l'ACMTS sera réalisé selon des étapes étalées sur 5 ans. L'ACMTS mettra sur pied un bureau spécial qui aura pour mandat de faciliter et de superviser la mise en œuvre de la stratégie pancanadienne de gestion des technologies de la santé. Cette année, l'ACMTS s'attardera à :

- Évaluer les besoins en gestion de l'information de l'organisation et identifier les systèmes d'affaires et les solutions technologiques correspondants pour faciliter les processus d'affaires améliorés, ainsi que la collecte, le stockage et le suivi des performances et autres données.

et

- En consultation avec les administrations gouvernementales, réviser la structure de ses comités afin de mieux assurer la supervision de la gouvernance du mandat, de l'orientation stratégique, des programmes et des priorités de l'ACMTS ainsi que des initiatives identifiées dans la Stratégie pancanadienne de gestion des technologies de la santé. Des éléments clés de cette démarche seront l'élaboration et la mise en œuvre du cadre de hiérarchisation et l'élaboration du nouveau Plan stratégique de l'ACMTS qui commenceront cette année.

En consultation avec les ministres de la Santé FPT, l'ACMTS précisera les autres initiatives à être menées cette année.

Plan financier

Outre le financement de base provenant des membres, l'ACMTS pourra compter sur les revenus générés par les demandes d'examen de l'industrie. L'ACMTS atteindra un budget équilibré grâce à l'utilisation continue et efficace des ressources internes et externes. Les coûts d'exploitation annuels continuent d'augmenter en raison de l'inflation et les efforts visant à accroître l'efficacité et les économies de coûts demeurent une priorité pour la gestion de l'ACMTS.

Mesurer le succès

Les initiatives prioritaires décrites dans ce plan visent à soutenir et à améliorer les activités en cours menées par l'ACMTS dans l'exécution de son mandat. Chaque année, l'ACMTS fait état de ses réalisations par rapport aux objectifs énoncés dans le plan d'affaires annuel établi pour l'exercice précédent. Cette forme d'évaluation des processus sert de mécanisme pour comprendre si et comment l'ACMTS a atteint ses objectifs déclarés pour l'année.

L'ACMTS a également adopté un cadre global d'impact et d'évaluation qui permet la collecte de données tant qualitatives que quantitatives tout au long de l'année. Le résultat du cadre est destiné, en partie, à éclairer le processus de planification, car il identifie les succès, les défis, les forces et les faiblesses. Cette information sert d'indicateur de la mesure dans laquelle l'ACMTS a pu exercer une influence et effectuer des changements à l'appui de sa proposition de valeur.

L'ACMTS est en processus d'adoption d'un ensemble de mesures de performance qui seront diffusées publiquement.

Programmes et services

À l'appui de son mandat en tant qu'organisation d'ETS, l'ACMTS fournit un ensemble standard de programmes et de services de base aux ministères de la santé FPT participants et à leurs électeurs. Cette information sert à éclairer les décisions concernant l'utilisation optimale des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, des diagnostics et des procédures. La gamme des programmes et services de l'ACMTS comprend les éléments suivants :

Recommandations de remboursement de médicaments

Le Programme commun d'évaluation des médicaments (PCEM)

Le PCEM est un processus pancanadien visant à mener des examens objectifs et rigoureux de la preuve clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients pour les recommandations de remboursement des médicaments non liés au cancer aux régimes d'assurance-médicaments financés par l'État au Canada (à l'exception du Québec). Les régimes de

médicaments utilisent cette information pour soutenir leurs décisions de remboursement.

Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux (PPEA)

Le PPEA est un processus pancanadien pour effectuer des examens objectifs et rigoureux de la preuve clinique, de la rentabilité et des données probantes liées aux patients et aux cliniciens pour fournir des recommandations concernant les médicaments contre le cancer aux régimes de médicaments financés par l'État et aux organismes de lutte contre le cancer au Canada (à l'exception du Québec) pour guider leurs décisions de remboursement de médicaments. Le 1^{er} avril 2014, le PPEA est devenu un programme au sein de l'ACMTS.

Programmes et services de gestion de la technologie de la santé

Service d'examen rapide

Le service d'examen fournit aux décideurs canadiens en soins de santé des informations fondées sur des preuves adaptées à leurs besoins. Les rapports répondent directement aux besoins urgents des clients pour obtenir des informations qui éclaireront les décisions politiques et pratiques.

Service d'évaluation des technologies de la santé

La preuve produite dans le cadre de ce programme est diffusée à travers divers produits et services qui peuvent varier en fonction de la portée et de la complexité. Les évaluations fournissent une analyse complète des aspects cliniques et économiques d'une technologie et peuvent inclure d'autres facteurs qui examinent l'impact plus large de la technologie sur la santé des patients et le système de soins de santé. Les rapports d'ETS peuvent comprendre des évaluations de nouvelles technologies ou des réévaluations de technologies existantes. Le rapport fournira des conclusions, mais ne comprendra pas les recommandations d'un comité d'experts de l'ACMTS.

Service d'utilisation optimale (UO)

Les projets UO comprennent des examens systématiques des preuves cliniques, des analyses coût-efficacité et l'élaboration de recommandations et d'orientations. Les examens sont effectués en collaboration avec un comité ou un groupe composé d'experts en la matière, de représentants du public et d'autres intervenants de partout au Canada. Les projets d'UO sont destinés à encourager le remboursement, la prescription et l'utilisation appropriés des médicaments et d'autres technologies de la santé.

Analyse environnementale

Afin de mieux comprendre le paysage national et international, l'ACMTS mène des analyses environnementales des pratiques, processus et protocoles de soins de santé à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. Les analyses environnementales éclairent les décideurs sur l'utilisation des technologies de la santé dans d'autres pays et aident à orienter la sélection des sujets pour certains projets de l'ACMTS.

Analyse prospective

Les produits d'analyse prospective avisent les décideurs de l'arrivée de nouvelles technologies de la santé et des technologies émergentes susceptibles d'avoir un impact sur la prestation des soins de santé au Canada. Cette information précoce appuie une planification efficace pour l'introduction de nouvelles technologies dans le système de soins de santé.

Soutien à la mise en œuvre et à la mobilisation des connaissances

L'ACMTS a adopté une approche intégrée de la mobilisation des connaissances et de la mise en œuvre qui est appliquée tout au long du cycle de vie du développement du produit et qui facilite la communication bidirectionnelle entre le personnel, les décideurs, les patients et les partenaires. Un certain nombre de produits et d'outils sur mesure sont développés pour aider les décideurs et transmettre les éléments de preuve en action. Ces produits et outils fournissent aux clients de l'ACMTS les informations dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin, et de manière à ce qu'ils puissent les utiliser avec succès pour éclairer les décisions concernant la gestion des technologies de la santé.